

Un plan de mandat qui investit dans le climat

Face à la situation écologique et sociale, trois délibérations essentielles ont été approuvées par le conseil d'arrondissement. Trois délibérations liées les unes aux autres, qui tracent la voie du « dernier mandat pour le climat », et qui ouvrent des perspectives d'avenir positives pour Lyon : la déclaration d'urgence climatique, le plan de mandat, et une programmation des investissements de 1,250 milliard d'euros.

Lire la présentation des rapports sur la « Délibération cadre définissant les nouveaux engagements climatiques de la Ville de Lyon à l'horizon 2030 », « le Plan de mandat 2021-2026 de la Ville de Lyon », « la Programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026 », par Rémi Zinck, maire du 4^{ème} arrondissement, et les débats qui ont suivi, lors du Conseil d'arrondissement du 4^e du 10 mars 2021.

Lien pour revoir le CA de Lyon 4^{ème} du 10 mars 2021.

Prochain Conseil d'arrondissement : 12 mai 2021. A suivre sur le site internet de la mairie du 4^e : <https://mairie4.lyon.fr/>

REMI ZINCK, maire du 4^e, rapporteur :

Je vais faire une présentation commune des 3 délibérations suivantes :

- La Délibération cadre définissant les nouveaux engagements climatiques de la Ville de Lyon à l'horizon 2030
- Le Plan de mandat 2021-2026 de la Ville de Lyon
- La Programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026, le vote du plan d'équipement pluriannuel, et actualisation des autorisations de programme.

Je fais de ces trois rapports une présentation commune parce qu'ils sont totalement liés, parce que l'un découle de l'autre, parce qu'ils nous amènent des déclarations aux engagements et des engagements aux actes.

Nous déclarons que tant que la neutralité carbone ne sera pas atteinte à l'échelle planétaire, la Ville de Lyon doit se reconnaître officiellement en situation d'urgence climatique. Par cette déclaration, la Ville de Lyon reconnaît sa responsabilité à prendre toute sa part dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre dont elle est directement ou indirectement responsable. Elle reconnaît également qu'il lui appartient de construire une voie possible de transition environnementale et solidaire.

Cette déclaration implique de renforcer l'engagement de la ville, par la mobilisation de tous ses moyens municipaux, pour faire du climat une grande priorité du mandat en cours, dans toutes les politiques publiques concernées par les champs de compétence de la Ville de Lyon, dans toutes les délégations et tous les services municipaux.

Cette transition écologique est l'opportunité d'inventer à Lyon, collectivement, avec chaque lyonnaise et chaque lyonnais, dans le respect des diversités, des manières de « bien vivre »

qui bénéficient en priorité aux personnes les plus fragiles, et créent de meilleurs modes d'habiter, de se déplacer, de manger, de travailler, de consommer, de se former, de se cultiver, de s'engager, de se distraire, de s'épanouir...

Cette priorité accordée au changement climatique est la marque de notre plan de mandat. Ce plan de mandat vise à répondre à 6 défis :

- Réconcilier Lyon avec le vivant
- Inscrire Lyon dans les limites planétaires
- Lyon, ville résiliente
- Lyon, ville inclusive
- Lyon, ville impliquante
- Lyon, ville de la coopération

Le plan de mandat exprime notre ambition. Il fixe nos priorités pour les années à venir. Il est le cadre des politiques publiques municipales. L'enjeu climatique se retrouve inscrit dans chacun de ces axes, dans la végétalisation du territoire, dans l'apaisement des mobilités, dans l'adaptation au climat plus chaud, dans le développement de solutions moins polluantes accessibles à tous, dans la réalisation d'actions proposées par les citoyen-nes, dans le lien avec les autres pays et territoires.

Le plan de mandat est adossé au plan pluriannuel d'investissement. Ce plan d'investissement est de 1,25 milliards d'euros. La PPI est un processus continu de planification des projets. Il permet de recenser puis de les prioriser en fonction des capacités financières de la Ville.

Les projets inscrits dans cette programmation n'ont pas tous la même maturité : certains ont été très précisément chiffrés et accompagnés d'une programmation dans le temps ; d'autres, dont les études sont actuellement en cours, n'ont pu faire l'objet que de premières évaluations. Tous répondent aux priorités politiques de la Ville de Lyon et œuvrent pour la remise en état des équipements publics tout en accroissant l'offre de services publics.

Le climat est une priorité de la PPI. Plus d'un tiers de celle-ci sera directement consacré à la transition écologique :

- par la création de nouvelles enveloppes de crédits pour l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments municipaux, à hauteur d'environ 40 M€ (tous secteurs, dont scolaire et enfance) ;
- par des crédits en hausse pour améliorer l'éclairage urbain et moderniser la flotte de véhicules, pour un total dédié au climat de plus de 40 M€ ;
- par plusieurs dizaines d'opérations sur des bâtiments municipaux qui bénéficieront d'une rénovation globale, pour un montant total d'au moins 80 M€ ;
- par la création de nouveaux espaces végétalisés partout où c'est possible : forêts urbaines, densification des plantations de voiries et d'espaces publics (écoles, crèches, etc.) pour rafraîchir la ville et l'adapter au réchauffement climatique, en s'appuyant sur les solutions fondées sur la nature, pour environ 90 M€.

Cette PPI est aussi porteuse d'innovation citoyenne. Pour la première fois sur le territoire lyonnais, la municipalité remettra 50M€ de son budget d'investissement entre les mains des habitantes et des habitants :

Il s'agira premièrement d'un budget participatif dans une enveloppe de 25 millions d'euros ; les projets seront totalement à l'initiative des citoyens et soumis à leur vote. Le pilotage sera porté par Madame Chloé Vidal, adjointe en charge de la démocratie locale, en associant étroitement les maires d'arrondissement.

Par ailleurs, un appel à projets citoyens, reposant sur l'identification de lieux par les mairies d'arrondissement, permettra de travailler de manière innovante à la co-construction de nouveaux projets d'équipement public et de réhabilitation/aménagement de l'espace public avec les habitantes et les habitants. A côté du budget participatif, l'élaboration du projet lui-même et ses pourtours participera également au développement d'une démocratie contributive.

Voilà comment de la délibération sur les engagements climatiques au plan de mandat et à la PPI, nous avançons, en cohérence, des déclarations aux engagements, et des engagements aux actes. La voie est tracée pour les 5 années à venir, et c'est un nouveau chemin qui s'ouvre pour notre ville et notre arrondissement, et pour toutes les Lyonnaises et tous les Lyonnais qui voudront bien nous accompagner dans la transition écologique.

Au cours de l'année 2020, notre ville - comme l'ensemble de la planète - a connu une séquence inédite liée à la crise environnementale, sanitaire, sociale et économique. Dans le même temps, le renouvellement démocratique nous donnait mandat pour transformer Lyon de manière à la rendre plus apte à surmonter les grands défis de notre temps, notamment celui du climat et de la dégradation de la biodiversité de la crise sociale.

C'est pourquoi je vous demande de donner un avis favorable à ces trois rapports :

- Ils sont fidèles au mandat que les Lyonnais et Lyonnaises nous ont donné lors des dernières élections, ils concrétisent nos engagements.
- Ils sont des réponses ambitieuses à l'urgence climatique et plus généralement aux urgences environnementale et sociale.
- Ils marquent une vraie rupture par rapport aux schémas et aux habitudes politiques, par la volonté d'associer les citoyens et les forces vives du territoire dans un mouvement commun de changement.
- Ils montrent la mobilisation de l'ensemble des services de la ville, des directions jusqu'aux agents de terrain pour nous aider à mener cette transition écologique si nécessaire.
- Enfin et globalement, ils incarnent la transition écologique, sociale et démocratique de notre Ville.

SYLVIE PALOMINO, opposition :

Merci M.le maire, bonjour à tous. Je ferai en partie un peu comme vous puisque je m'exprimerai sur deux délibérations : le plan de mandat et la programmation pluriannuelle d'investissement, les deux étant effectivement bien liés.

M. le maire, cher.e.s collègues, j'interviens sur ces deux dossiers, bien sûr au nom de David Kimelfeld qui est présent mais aussi au nom de mon groupe à la Ville de Lyon, Progressistes et Républicains.

Ce plan de mandat est sobrement intitulé, Lyon capitale de l'écologie, difficile de faire plus explicite sur le fait que ce mandat sera tourné entièrement vers une priorité liée à un parti politique. On trouve cela plus que dogmatique à Lyon actuellement. On y retrouve martelé à plusieurs reprises, le slogan de campagne du candidat actuellement maire de Lyon : dernier mandat pour le climat. Pour faire face à ce défi, la majorité annonce un budget d'investissement, comme vous l'avez dit de 1,25 milliard d'euros, la fonte de moitié d'auto-financement et la dégradation de 4,5 à 11 ans de notre capacité de désendettement. De tels chiffres laissent effectivement craindre que ce mandat ne soit le dernier pour les investissements publics au détriment des besoins à venir des Lyonnaises et des Lyonnais et paradoxalement à la capacité de notre ville pour l'avenir à participer à la protection de l'environnement.

Et en même temps, il est d'ores et déjà annoncé qu'en 2026 il restera 450 millions d'investissement réalisé soit 36 % de l'enveloppe totale. Le fait d'annoncer d'emblée un tel volume de non réalisations nous interroge et nous inquiète. D'autant que d'autres projets pourraient prendre du retard ou être redimensionnés, ce qui occasionnerait un déficit de réalisation supplémentaire.

Cela nous fait craindre que le volontarisme affiché ne soit en réalité de la poudre aux yeux. Que la majorité programme un programme d'investissement avec des chiffres marquants, programme qu'elle ne sera pas en mesure de réaliser. Cette programmation pluriannuelle d'investissement semble être pour une grande part une programmation pluriannuelle d'investissement virtuelle. Pour notre arrondissement, outre l'installation des pratiques amateurs à l'école normale supérieure des Beaux-Arts, l'annonce de la transformation de la Villa Gillet pour la culture, nous n'avons aucune vision dans le document des priorités d'investissement pour notre arrondissement.

Qu'en est-il de l'aménagement du quartier Pernon, de la réhabilitation des écoles, de la création d'une maison de santé ?

Quel plan de rénovation des restaurants scolaires et des équipements sportifs ?

Quel avenir pour les équipements liés à l'enfance, petite-enfance ? Je pense particulièrement à l'agrandissement de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, à la création du deuxième relai d'assistantes maternelles.

Sur quel calendrier ?

Quelle coopération Ville PPI et Métropole pour l'aménagement du Boulevard de la Croix Rousse. Ce dernier ayant été repoussé par la priorisation du cours d'Herbouville sur le mandat précédent. Beaucoup de questions.

Alors nous avons par contre découvert que la priorité en terme d'éducation est d'inscrire l'école dans une démarche de transition écologique et sociale avant même de mentionner le développement et l'épanouissement des enfants, et que la programmation pluriannuelle d'investissement en direction de la petite enfance ambitionne d'accompagner les enfants et les familles dans la transition écologique dès le plus jeune âge avec de nombreux projets autour du lien avec la nature et l'économie circulaire. De même dans le domaine culturel, il est question de choisir les expositions et les artistes présentés dans les institutions. Nous attirons ici l'attention de tous les élu.e.s sur la ligne rouge qui sépare d'un côté le rapprochement de nos co-citoyens et de nos enfants avec la nature pour améliorer le respect de l'environnement et le respect de l'autre bien sûr, et l'insertion d'une idée reçue dans nos écoles ou dans nos institutions culturelles. Si la première est souhaitable, la seconde est à nos yeux condamnables.

Concernant la crise sanitaire que nous traversons, elle est bien vaguement évoquée dans ce plan de mandat. Or, il ne s'agit pas d'un phénomène ponctuel qui va disparaître prochainement et nous permettre de reprendre une activité normale rapidement. Cette crise

est hélas amenée à durer. Sanitairement, nous en voyons j'espère le bout, nous pouvons raisonnablement penser que le pire est derrière nous, mais socialement et économiquement, ces effets ne sont pas encore tous identifiés et ses conséquences se révéleront sur le long terme. Les besoins des lyonnais et des lyonnaises en seront impactés et demanderont à leurs élu.e.s d'être suffisamment souples pour adapter la politique menée à leurs attentes. Or, à la lecture de ces deux documents, il semble que le Maire de Lyon n'ait pas toujours pris la mesure de cette crise ou, s'il en a pris la mesure, qu'il ne souhaite pas adapter son programme.

Concernant les 6 défis dans l'édito du plan de mandat, nous voudrions nous attarder sur le 6^{ème} défi, Lyon, ville de la coopération. Lyon est déjà la ville de la coopération et du partenariat. Elle est connue comme telle. Il y a dans notre ville une longue tradition de travail entre acteurs privés et acteurs publics, entre entreprises et milieux associatifs, entre différents niveaux de collectivités. Toutefois, il semble que le maire n'ait pas totalement compris ce qu'est la coopération, pour preuve la réponse faite au président du conseil régional dans un courrier récent : « nous serons plus efficaces en restant dans les compétences qui nous sont dévolues ». Cela, selon nous, n'est pas de la coopération. Le maire de Lyon doit être capable de travailler avec tous, au-delà de ses seuls ami.e.s politiques pour développer des services complémentaires et efficaces pour les lyonnaises et les lyonnais.

En conclusion, entre un plan de mandat plein de bonnes intentions mais trop sectaire et peu explicite et une programmation pluriannuelle d'investissements virtuels, nous ne voyons pas comment elle pourra être réalisée et surtout relativement peu a priori dans le 4^{ème} arrondissement.

Nous voterons contre ces deux délibérations.

LOIC RIGAUD, majorité :

Merci monsieur le maire de me donner la parole,

Cher.e.s collègues, je me permets une prise de parole au nom du groupe Lyon En Commun pour évoquer notamment le programme d'investissement et la délibération cadre définissant les nouveaux engagements climatiques de la ville de Lyon.

Une intervention pour souligner notre satisfaction de voter aujourd'hui pour un programme d'investissement ambitieux et à même de répondre à la crise écologique, économique, sociale et démocratique que connaît notre ville. Nous féliciter de la place importante faite à l'éducation dans le programme d'investissement de la Ville pour la rénovation des écoles de nos enfants, la végétalisation des cours d'école et la sécurisation de leurs abords. Un point de vigilance tout de même sur l'école maternelle B Jean de La fontaine, dont la rénovation n'est pas inscrite au programme d'investissement. Si demain, le projet urbain, évoqué par Grand Lyon Habitat depuis de nombreuses années sur le quartier Pernon, devait prendre forme, nous soutiendrons alors la nécessité pour la Ville de Lyon de programmer en parallèle la rénovation de cette école maternelle, afin de l'inscrire dans le cadre architectural du projet urbain. Et cela notamment parce qu'il y a urgence à améliorer les conditions d'accueil de nos enfants au sein de cette école maternelle vieillissante.

Ensuite, une prise de parole pour intervenir sur la délibération cadre définissant les nouveaux engagements climatiques de la ville de Lyon. Un sujet au combien emblématique dans cette période où l'urgence climatique est sur toutes les lèvres. « Dernier Mandat pour le climat » disait le mot d'ordre des manifestants des mobilisations pour le climat en 2019. Un message fort qui alerte sur l'urgence d'agir vite pour essayer d'inverser le cours des choses. En adoptant cette délibération, nous rejoindrons la longue liste des villes et pays qui ont adopté une déclaration d'urgence climatique : Le Royaume Uni, L'Irlande, le Canada, le Parlement européen plus récemment, ou les villes comme Barcelone, Madrid, Paris, Rennes, et plus près de chez-nous Clermont Ferrand, Grenoble, Chambéry, et bien sûr le 1^{er} arrondissement de Lyon, qui avait adopté une telle déclaration en juin 2019 sur l'impulsion de sa Maire de l'époque. Une déclaration comme un moyen de tirer la sonnette d'alarme face à une situation intenable pour la planète. Mais aussi comme un puissant catalyseur pour agir. Une action forte sans laquelle une déclaration d'urgence climatique n'aurait pas de sens. Une action pour engager la transition écologique et démocratique de notre ville. La programmation pluriannuelle d'investissement que nous adoptons en parallèle est à l'image de cette transition écologique engagée, avec la mobilisation de plus de 40M€ pour améliorer la performance énergétique des bâtiments municipaux et 90M€ pour créer de nouveaux espaces végétalisés partout où c'est possible.

C'est aussi un engagement de campagne tenu, pour Lyon En Commun, et notre majorité de la gauche et des écologistes.

Je vous remercie pour votre attention.

ANNE PELLET, opposition :

Je vais faire un peu comme Sylvie Palomino. Je vais grouper et faire une seule intervention pour les trois rapports, parce qu'en effet le ton est assez commun. Vous me direz c'est logique venant de vous.

Ce qui me surprend c'est votre introduction M. le Maire. La gravité est tellement forte qu'elle en aggrave le cataclysme que vous annoncez. On le sait, on l'a appréhendé et je pense que dans la période que nous traversons, ce ton dramatique n'est pas fait pour nous aider à en sortir. Les gens sont déjà largement usés, fatigués par cette pandémie qui nous contraints tous, ce ras le bol de rentrer à 18h et alors, d'avoir ce discours qui plombe l'ambiance ne va pas aider à progresser et à avancer facilement sur une ambition écologique que nous partageons tous. Tous les partis confondus, à l'exception peut-être de 1 ou 2, on a tous fait des campagnes très orientées, très axées sur les problématiques environnementales. La prise de conscience elle est réelle. Je pense que nos concitoyens l'ont bien compris. C'est un discours qu'on partage, mais qui ne doit pas être exclusif et en tout cas pas punitif. C'est très important que cela soit ouvert et encourageant et que vous en parliez avec votre beau sourire et pas avec ce ton catastrophique. Je voudrais aussi dire qu'il y a beaucoup à faire. Pas que dans l'écologie la démarche doit être transversale. Or là, je reste sur ma faim comme le dit d'ailleurs aussi très bien Mme Palomino et j'imagine son groupe avec M. Kimelfeld sur tout ce qui touche la vie quotidienne des gens, aussi bien leurs problématiques d'emploi que leur problématiques sociales, leur vivre au quotidien, c'est tellement axé sur l'environnement que parfois on oublie le reste des choses.

Il y a un point sur lequel je voudrais insister c'est le problème l'endettement, parce que j'ai été très frappée de voir que nous partons sur un endettement à plus de 11 ans, alors qu'une grosse collectivité comme la Région se tient à 3,5 ans et reste dans le cadre de son mandat. Donc, empeser à ce point les mandatures suivantes avec vos manières de dépenser, de

faire de la dette n'est pas correct à mon sens vis-à-vis des générations futures et des jeunes générations actuelles.

Je voulais aussi remercier encore une fois Sylvie Palomino pour son allusion aux compétences, notamment au courrier qui a été adressé par M. Doucet à M. Wauquiez en réponse à une main tendue de M. Wauquiez. La main tendue elle s'est faite dans tous les sens, dans toutes nos compétences bien plus puissantes lorsqu'elles se mettent les unes et les autres ensembles. C'était le cas sur la sécurité et c'est le cas sur un tas d'autres domaines notamment économique. On avait régulièrement reçus des contrats de plans Etat-Région et avec les Métropoles et bien évidemment les villes. On aurait voulu plus voir l'implication de la Métropole et de la Ville. On l'a vu un petit peu la dernière fois mais le voir mieux décliné au niveau de notre arrondissement. On reste toujours sur notre faim. Si je prends un exemple, par exemple toujours sur la rénovation énergétique, il y a de l'ambition dans beaucoup d'arrondissement. Pour notre arrondissement on a que des écoles représentées et encore c'est de la restauration scolaire. Quand nous allons faire la tournée des écoles et tous les concitoyens le font lors des élections, on est tous surpris par l'état dans lesquels sont la majorité de nos écoles. Il y a un manque d'entretien depuis très longtemps et les facteurs thermiques sont nombreux en la matière. Par exemple, pourquoi à Commandant Arnaud on ne travaille pas plus sur une restauration scolaire puisqu'on a vu que c'était partagé avec l'école St Denis. Cela ne pose pas de problème, mais je pense que les enfants auraient à disposition dans leurs propres locaux à Commandant Arnaud un espace de restauration scolaire, cela serait plus important que les faire à chaque fois traverser la rue, les rues d'ailleurs parce qu'il y en a plusieurs, pour aller se restaurer. Il y a plein de choses comme ça qui nous laisse sur notre faim et même si je partage l'élan écologique, je pense que la transversalité ne va pas assez loin sur beaucoup de sujet et je le regrette. Le ton n'est pas là. Elle rejoint un ton qui ne mérite pas de l'être, qui est trop idéologique, qui enferme les gens et qui pourrait presque les faire détester cette manière de voir les choses. Donc il y a beaucoup d'humilité à avoir sur ce dossier là et pour ces raisons là je m'abstiendrai.

REMI ZINCK :

Petite précision, c'est l'école des Petits Canuts qui déjeune à l'école St Denis. Et pas l'école Commandant Arnaud. Votre tournée des écoles n'a pas été assez profitable, je pense. Mais je partage avec vous le fait que rien n'a été fait pendant les 6 années précédentes, au moins on est d'accord là-dessus.

ALINE GUITARD :

Oui, je serai brève, merci M. le Maire. Juste quelques mots. Oui la situation est grave. Elle est grave dans l'urgence climatique, dans l'urgence sanitaire et dans l'urgence sociale. Elle mérite beaucoup de gravité et beaucoup de sérieux. Aujourd'hui, il y a une vraie précarité énergétique comme il y a une vraie précarité sociale, comme il y a une vraie précarité pour la société. Moi je me félicite d'avoir un plan de mandat et une PPI qui se tournent vers l'éducation, parce que c'est quand même le premier budget de la PPI et un budget qui n'a rien à voir avec ce qui a été fait dans les mandats précédents. C'est un budget qui est tourné vers un retour au service public. Si nous regardons les détails, notamment un travail très volontariste sur les agents, sur la revalorisation des agents et sur les embauches d'agents du service public.

Les services publics, je rappelle, c'est la richesse de ce qui n'en non pas et c'est ce qui garantit l'égalité des citoyens. On est vraiment dans une volonté de faire autrement.

Juste quelques mots sur l'endettement. L'endettement d'une collectivité, ce n'est pas l'endettement d'un ménage donc on ne le traite pas comme l'endettement d'un ménage. Et l'endettement d'une collectivité quand c'est pour de l'investissement et pour du service public c'est un bon endettement. Contrairement à d'autres endettements dont nos collectivités ont hérité dernièrement qui étaient toxiques et dettes illégitimes.

DAVID KIMELFELD, opposition :

Bonjour à tous et à toutes. Peut-être quelques mots sur la déclaration d'urgence climatique. D'abord rappeler quelques éléments, bien évidemment tout le monde a pris conscience du défi auquel on fait face aujourd'hui, auquel l'humanité fait face aujourd'hui, défi qui pose à terme, vous l'avez dit M. le maire, la question du dérèglement climatique. Ce dérèglement bien sûr, il nous concerne tous. Pour autant nous ne pouvons pas souscrire à cette délibération. D'abord parce qu'elle se limite à des déclarations d'intention et le climat, vous l'avez dit, il n'a pas besoin de paroles, il a surtout besoin d'actes posés. Il manque beaucoup de choses dans cette déclaration.

D'abord, où est l'humain dans cette déclaration ?

Pour qui faisons nous de la politique ? Si ce n'est pour des humains, en l'occurrence les lyonnaises et les lyonnais qui nous ont élu et qui nous ont délégué, opposition comprise d'ailleurs, M. le maire, la gestion de cette ville.

Qui souffre aujourd'hui de la crise sanitaire, de la crise économique et de la crise sociale ?

Le climat est-il une valeur qui serait au-dessus de l'humain ? Est ce que le climat est au-dessus de la liberté ? Liberté qui est la grande absente de cette délibération. Liberté qui n'a pas le droit de cité dans un document où règne les mots, j'ouvre les guillemets, « devoir, nécessité, priorité ». Quelle liberté comptez-vous laisser aux lyonnaises et aux lyonnais dans le cadre de votre plan de mandat et dans le cadre de cette délibération ? Est-ce que le climat est au-dessus des conditions de vie de nos concitoyens, notamment des plus démunis ?

Une seule fois dans cette délibération, le terme social est cité dans ce document. Une seule fois pour y être accolé à la réduction des inégalités environnementales.

Alors, non, l'amélioration des conditions de vie des plus en difficulté d'entre nous ne passe pas seulement par l'accès à un espace vert en proximité de son habitation, à la réduction de la pollution ni à la possibilité d'utiliser des modes actifs de transports. Surtout quand d'autres décisions de votre majorité comme les suppressions de places de stationnement dans des quartiers aujourd'hui encore mal desservis ou le durcissement d'une zone de faible émission qui confine à l'exclusion sociale, impactent leurs quotidiens et renforcent leurs difficultés.

La souffrance bien réelle de certains de nos concitoyens mérite toute notre attention et devrait à nos yeux avoir a minima le même degré d'importance que la lutte pour le climat. Car la planète n'est pas une entité en soi, n'a pas de conscience propre. Ce que nous pensons qu'il faut préserver, mais c'est peut-être une différence fondamentale après tout, entre nous, il y en a, et bien ce sont les conditions de vie de ceux qui l'habitent, c'est-à-dire de l'humanité.

Aussi devriez-vous garder je crois en tête que vos engagements ne valent que si en plus de leur impact environnemental, ils mesurent leur impact social. Les mots « impact environnemental » et « impact social » ne sont pas nécessairement les deux faces d'une même pièce.

Le Maire de Lyon à peine élu en juillet déclarait à Lyon Capitale, j'ouvre les guillemets : « je ne compte pas sur des dogmes ou des conventions mais sur de la science. Ceux qui

défendent une position sur l'économie ou sur le social fondent leurs pensées sur des sciences humaines où la vérité n'est pas établie. Ce sont des matières qui laissent libre court à des débats d'idées qui peuvent être stériles. »

Alors pardonnez-nous M.le Maire d'être dans le débat d'idées, pardonnez nous de prendre en compte d'autres paramètres que seulement la science climatique et de penser que la décision politique est complexe.

Je voudrais vous inviter mais de manière tout à fait sympathique à lire ou à relire le sociologue Max Weber qui parle d'éthique de conviction et d'éthique de responsabilité. L'éthique de conviction c'est tout faire pour interdire, proposer quelque chose sans se préoccuper des conséquences, car seule la conviction compte et toute fin justifie les moyens. L'éthique de responsabilité c'est de ne jamais décider sans se préoccuper des conséquences, c'est même de travailler avant tout en fonction des conséquences, par exemple, interdire quelque chose si on sait par quoi le remplacer.

Ce texte n'est pas un texte de responsabilité qui doit être porté par des élu.e.s, mais un texte de conviction qui est porté par des militants. Et vous, M.le Maire, mesdames et messieurs de l'exécutif et nous dans notre ensemble, nous sommes d'abord et avant tout des élu.e.s et donc nous devons adopter des textes et des mesures de responsabilité.

Je vous remercie.

Le rapport 89 qui porte la programmation pluriannuelle des investissements, le vote du plan d'équipement pluriannuel, et actualisation des autorisations de programme.

REMI ZINCK, maire du 4è :

Nous prenons nos responsabilités. Le dérèglement climatique et social n'est pas une opinion, c'est un fait. Un fait qui nous oblige à agir et à nous engager résolument sur la voie de la transition écologique. Nous ne pouvons plus nous contenter de demi-mesures, ou compter sur l'innovation technologique.

C'est pour cela que nous déclarons l'urgence climatique. C'est pour cela que nous votons un plan d'investissement massif pour le climat et les solidarités. Nous avons le goût du défi, celui de faire entrer Lyon dans le XXIème siècle. Pour transformer le Lyon qu'on aime, lui redonner de l'air, et tenir cette promesse d'une ville généreuse, lumineuse, audacieuse.

Je l'ai entendu ce soir, certains craignent un endettement excessif de la Ville. Qu'ils se rassurent, nous ne souhaitons pas plus brûler l'argent public que brûler du pétrole. L'endettement envisagé sera maîtrisé et utile, et servira l'intérêt général. Il va nous permettre de bâtir l'avenir, et aussi de soutenir l'activité économique, qui dépend pour beaucoup des investissements publics. Et puis, derrière les finances apparemment saines du précédent mandat se cachent aussi une dette. Une dette importante. Celle du patrimoine de la ville, qu'il faut elle aussi rembourser, en rénovant massivement.

Pour ceux qui doutent que nos choix soit porteur d'avenir, je rappelle que l'enfance et la petite-enfance représentent 34% des investissements du mandat, soit 425 millions d'euros. L'investissement est majeur dans les rénovations et constructions d'écoles et de crèches. 22 crèches sont prévues à la construction (36 millions) soit 550 berceaux supplémentaires.

C'est le 1er investissement, pour faire de Lyon la ville des enfants.

C'est aussi, une ville animée par une démocratie vivante avec 50 millions d'euros de budget participatif.

Ces trois délibérations montrent que tout cela, ce ne sont pas des formules creuses, ce sont les valeurs qui nous animent. Ce ne sont pas de vains mots, c'est ce que nous avons déjà engagé depuis notre élection, et que nous allons poursuivre avec conviction durant ce mandat.

Une conviction qui s'incarne par un chiffre : 1 milliard 250 millions d'euros pour répondre à l'urgence climatique et sociale. J'insiste sur le deuxième vocable.

Les votes :

4-21-2091-78 - Objet : Plan de mandat 2021-2026 de la Ville de Lyon

Rapporteur : REMI ZINCK

Contre : Sylvie Palomino, David Kimelfeld

Abstention : Anne pellet

Pour : Rémi Zinck, Elodie Trias, Samuel Mecklenburg, Aline Guitard, Matthieu Arrondeau, Laura Arnod, Marie-Agnès Cabot, Alexandre Chevalier, Loïc Rigaud, Nadège Borron, Yannick Papaix, Chloé Vidal.

Rapport adopté à la majorité.

4-21-2086-79 - Objet : Délibération cadre définissant les nouveaux engagements climatiques de la Ville de Lyon à l'horizon 2030.

Rapporteur : REMI ZINCK

Abstention : Sylvie Palomino, David Kimelfeld, Anne Pellet

Pour : Rémi Zinck, Elodie Trias, Samuel Mecklenburg, Aline Guitard, Matthieu Arrondeau, Laura Arnod, Marie-Agnès Cabot, Alexandre Chevalier, Loïc Rigaud, Nadège Borron, Yannick Papaix, Chloé Vidal.

Rapport adopté à la majorité.

4-21-1957-89 - Objet : Programmation pluriannuelle des investissements 2021-2026, vote du plan d'équipement pluriannuel, et actualisation des autorisations de programme (AP)

Rapporteur : REMI ZINCK

Abstention : Sylvie Palomino, David Kimelfeld, Anne Pellet

Pour : Rémi Zinck, Elodie Trias, Samuel Mecklenburg, Aline Guitard, Matthieu Arrondeau, Laura Arnod, Marie-Agnès Cabot, Alexandre Chevalier, Loïc Rigaud, Nadège Borron, Yannick Papaix, Chloé Vidal.

Rapport adopté à la majorité.